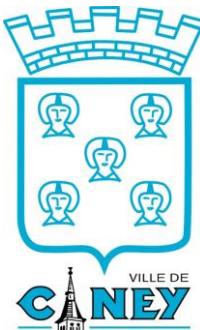


PROVINCE DE NAMUR  
VILLE DE CINEY



**PROGRAMME COMMUNAL DE  
DEVELOPPEMENT RURAL**

**PARTIE III  
DIAGNOSTIC-PARTAGE**

**VERSION FINALE**



Atelier d'architecture DR(EA)<sup>2</sup>M  
Place Communale, 28  
6230 Pont-à-Celles

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Partie 1 : Gestion communale .....</b>	<b>4</b>
1.1    ANALYSE AFOM .....	5
1.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	6
<b>Partie 2 : Structure physique, naturelle et paysagère .....</b>	<b>7</b>
2.1    ANALYSE AFOM .....	8
2.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	10
<b>Partie 3 : Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme.....</b>	<b>11</b>
3.1    ANALYSE AFOM .....	12
3.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	15
<b>Partie 4 : Démographie et caractéristiques socio-économiques .....</b>	<b>16</b>
4.1    ANALYSE AFOM .....	17
4.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	19
<b>Partie 5 : Economie .....</b>	<b>20</b>
5.1    ANALYSE AFOM .....	21
5.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	25
<b>Partie 6 : Logement et immobilier.....</b>	<b>26</b>
6.1    ANALYSE AFOM .....	27
6.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	29
<b>Partie 7 : Services et équipements collectifs .....</b>	<b>30</b>
7.1    ANALYSE AFOM .....	31
7.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	36
<b>Partie 8 : Mobilité .....</b>	<b>37</b>
8.1    ANALYSE AFOM .....	38
8.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	41
<b>Partie 9 : Politique énergétique et environnementale.....</b>	<b>42</b>
9.1    ANALYSE AFOM .....	43
9.2    CONSTATS ET VISION À 10 ANS.....	45
<b>Partie 10 : Les enjeux .....</b>	<b>46</b>
1.    Les enjeux .....	47

## INTRODUCTION

Le présent rapport vise à identifier les **atouts, faiblesses, opportunités et menaces** de l'entité et à prendre en compte les préoccupations des habitants afin d'élaborer un diagnostic partagé de l'entité. Ce diagnostic se base sur :

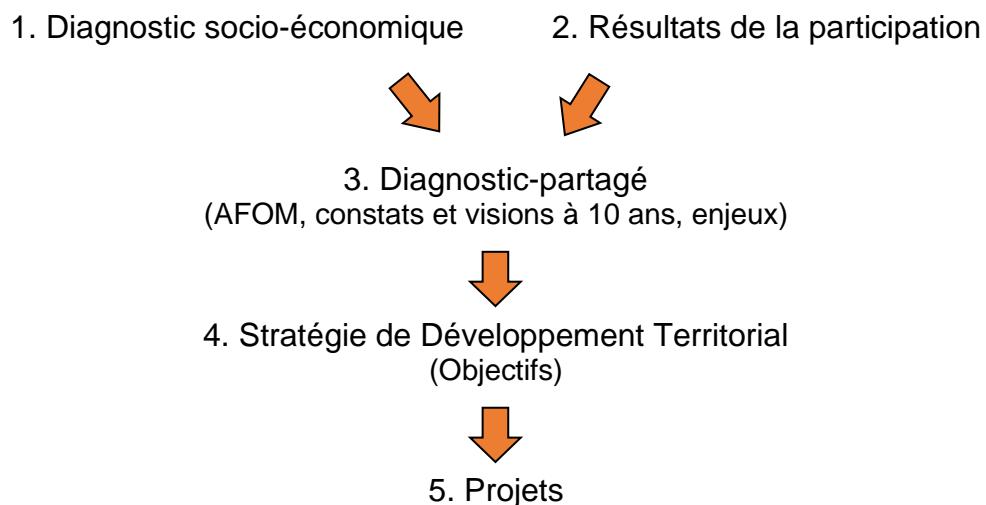
- Le diagnostic socio-économique et territorial (réalisé par Dr(ea)<sup>2</sup>m) ;
- Les résultats de la participation de la population à travers la consultation villageoise (réunions d'information et de consultation) et la consultation des personnes ressources (réalisé par la FRW) ;
- Les résultats de l'enquête menée par l'UCM auprès des commerçants.

Les éléments issus de la participation de la population, des personnes-ressources et de l'enquête de l'UCM sont rapportés *en bleu* au sein de ce rapport, afin de les distinguer des éléments provenant du diagnostic socio-économique et territorial.

Ce diagnostic partagé permet d'identifier des **constats** et d'élaborer une **vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans**. Ces constats et visions à 10 ans sont présentés ci-dessous par thématique, même si certains sont transversaux. Les visions à 10 ans sont volontairement formulées de manière idéaliste. Il s'agit avant tout de donner une ligne de conduite dans la manière de répondre aux constats identifiés.

Enfin, les constats et visions à 10 ans identifiés permettent de définir des enjeux qui sont présentés à la fin de ce document. Ils constituent la base de travail pour la prochaine étape qui est l'élaboration d'une **Stratégie de développement rural** où des objectifs viendront préciser les enjeux de manière plus opérationnelle, avant de pouvoir construire les projets.

### Schéma logique d'un programme communal de développement rural :



## **PARTIE 1 : *GESTION COMMUNALE***

## 1.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Politique communale tournée vers la recherche de subsides</li> <li>✓ Efficacité des services communaux, en particulier du service Communication (outils divers dont une page Facebook très dynamique), du service Urbanisme et du service Comptabilité</li> <li>✓ Accueil du service population</li> <li>✓ Equilibre du Collège communal, regroupant anciens et nouveaux au sein d'une équipe orientée sur des projets concrets</li> <li>✓ Volonté communale de faire participer les citoyens</li> <li>✓ Efficacité et aspect fédérateur du bulletin communal (Les Meugleries)</li> <li>✓ Réunions de la CLDR</li> <li>✓ Mise en place de consultations citoyennes</li> <li>✓ Soutien de la Ville aux activités villageoises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de moyens de la Ville (fonds des communes défavorable pour une petite Ville comme Ciney)</li> <li>✓ Difficultés à centraliser les demandes de la population en raison de la multiplicité des canaux de communication</li> <li>✓ Difficulté pour les citoyens d'accéder à l'information, en particulier dans les hameaux plus isolés</li> <li>✓ Manque de visibilité des Cinaciens qui « brillent »</li> <li>✓ Le manque de contact direct avec la population rend plus difficile l'implication des citoyens</li> <li>✓ Manque de moyens humains et financiers vis-à-vis du personnel communal, forçant ce dernier à développer de plus en plus de compétences</li> <li>✓ Evolution des demandes informatiques (et coût associé)</li> <li>✓ Lenteur des contraintes administratives</li> <li>✓ Retard dans la perception des taxes communales, problématique vis-à-vis du budget communal</li> <li>✓ Communication interne à la Ville et connectivité entre les différents services</li> <li>✓ Manque de consultation de la population dans le cadre du projet de réaménagement de la place du Baty à Biron</li> <li>✓ Monopolisation d'ouvriers communaux pour le montage du marché de Noël</li> <li>✓ Manque d'informations sur la vie associative pour les nouveaux arrivants</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Budget participatif en place depuis 2018</li> <li>✓ Beaucoup de projets visant à faire évoluer la communication</li> </ul>	

## 1.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, la nécessité de maintenir l'intérêt et l'implication des citoyens malgré l'efficacité des méthodes de communication et de gouvernance.

➔ *D'ici 10 ans, l'efficacité des outils de communication touchera l'ensemble des citoyens et leur permettra de maximiser leur implication dans la vie communale.*

## **PARTIE 2 : STRUCTURE PHYSIQUE, NATURELLE ET PAYSAGÈRE**

## 2.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre élevé de périmètres d'intérêt paysager (23,8 % du territoire selon le plan de secteur, 18,5 % selon ADESA)</li> <li>✓ <i>Beauté et diversité du paysage condrusien (espaces verts, champs, arbres, rivières, forêts, pâturages, églises et fermes)</i></li> <li>✓ <i>Fleurissement des entrées de villages</i></li> <li>✓ <i>Plantation d'arbres le long de certains chemins ou routes</i></li> <li>✓ Maillage du réseau hydrographique qui participe au maillage écologique</li> <li>✓ Les zones d'aléa d'inondation moyen à élevé coïncident avec les zones humides très peu voire non bâties</li> <li>✓ 8,1 % du territoire concerné par une zone de prévention arrêtée IIb ➔ Participe à la protection de l'environnement et des ressources en eau</li> <li>✓ Sols favorables au développement agricole (29,5 % de surfaces cultivées) ➔ Identité agricole (openfield mixte <i>avec beaucoup d'élevage</i>)</li> <li>✓ Densité élevée du maillage écologique grâce à la combinaison des forêts de feuillus, des prairies, des zones humides et éléments de liaisons (haies, fauchage tardif) ➔ <i>Environnement de qualité à préserver</i></li> <li>✓ Distribution équilibrée des cultures (29,5 %), prairies (27,1 %) et forêts (29,0 % <i>qui jouissent d'une bonne gestion globale</i>)</li> <li>✓ Nombreux sites naturels d'intérêt (2 Natura 2000, 4 RND, 18 SGIB) (<i>plébiscités par la population</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Clivage paysager entre la partie nord du territoire (Condroz, tiges et chavées) et la partie sud (Famenne, dépression humide)</li> <li>✓ <i>Construction d'ouvrages de gabarit inadapté à des zones résidentielles (hangars, silos) ou en trop grand nombre (lotissements) qui impactent le paysage</i></li> <li>✓ <i>Désagréments causés par les éoliennes (paysager, notamment à Sovet et Pessoux, et ombres portées)</i></li> <li>✓ <i>Impact paysager de l'antenne Proximus (Ciney)</i></li> <li>✓ <i>Impact paysager des pneus sur les silos agricoles</i></li> <li>✓ Absence de PCDN (absence de diagnostic détaillé relatif au maillage écologique) ➔ Difficulté d'identification des manquements et des zones dégradées</li> <li>✓ Territoire touché par le scolyte</li> <li>✓ Diminution de la proportion de terres agricoles et forestières au profit du bâti (- 236,7 ha en 20 ans)</li> <li>✓ <i>La production de Blanc Bleu Belge et l'agriculture intensive impactent la biodiversité</i></li> <li>✓ Relief prononcé ➔ Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements</li> <li>✓ <i>Disparition des prairies permanentes et destruction progressive du maillage écologique</i></li> <li>✓ L'autoroute E411, la N4, la N97 et les 2 parcs éoliens (14 éoliennes) comme barrières écologiques potentielles</li> <li>✓ Absence d'un éco-conseiller au sein de l'Administration communale</li> <li>✓ Indicateurs de l'état de l'environnement wallon plutôt défavorables</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Volonté de prolonger la réserve de Chevetogne sur l'ensemble du massif forestier</li> <li>✓ Zones préservées à Ychippe + les étangs de Happe + les étangs de Vincon + Domaine provincial de Chevetogne + Parc Saint Roch</li> <li>✓ Associations, opérations et démarches en faveur de la nature (Natagora, Clean Team, fauchage tardif, Plan Maya, Semaine de l'Arbre, Arbres de naissance, Coup de Propre, verdurisation des cimetières) ➔ Participe au maintien de la biodiversité (<i>arbres de naissance et Clean Team plébiscités par la population</i>)</li> <li>✓ Adhésion de Ciney aux Contrats de Rivière Haute Meuse et Lesse</li> <li>✓ Taux de participation aux MAE élevé (lié aux spécificités de la région agro-géographique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accessibilité des étangs de Happe (plus accessibles librement au public)</li> <li>✓ Manque d'informations vis-à-vis des réserves naturelles (Marie Mouchon)</li> <li>✓ Manque de valorisation des étangs de Happe et de Vincon</li> <li>✓ Plantation par la Ville d'arbres d'ornement non fruitiers</li> <li>✓ Manque de personnel pour la gestion et l'entretien des villages (personnel concentré à Ciney dans le parc Saint Roch)</li> <li>✓ Manque de volonté communale en matière de biodiversité et manque de réflexion quant à l'impact des aménagements réalisés</li> <li>✓ Manque de plan de gestion cohérent vis-à-vis des arbres de naissance</li> <li>✓ Manque d'incitants financiers pour fleurir les façades et les bords de fenêtres</li> <li>✓ Dégradation de l'environnement causée par le grand nombre de rallyes automobiles</li> <li>✓ Manque d'entretien des haies</li> <li>✓ Manque d'entretien de la « plage » du ruisseau à Biron</li> <li>✓ Forte densité des sangliers</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité</li> <li>✓ Conditions réunies pour la production de produits bio et locaux</li> <li>✓ Développement accru des MAE</li> <li>✓ <i>Transcommunalité et projet de parc naturel avec les communes limitrophes (volonté d'aborder l'enjeu climatique de manière globale)</i></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité de non-renouvellement des actions entreprises à l'échelle locale (dépendance politique)</li> <li>✓ Raréfaction des subides et moyens financiers permettant la mise en œuvre des actions en faveur de la nature</li> <li>✓ Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal</li> </ul>

## 2.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, Ciney la capitale du Condroz qui affirme et revendique son identité agricole et paysagère.  
→ *D'ici 10 ans, la reconnaissance de l'identité agricole et paysagère de Ciney renforcera sa réputation de capitale du Condroz.*
- Aujourd'hui, un territoire de grande qualité environnementale peu valorisé.  
→ *D'ici 10 ans, un équilibre aura été trouvé entre la préservation de la qualité environnementale du territoire et ses ambitions agricoles.*

## **PARTIE 3 : *BÂTI, PATRIMOINE, ESPACES PUBLICS ET URBANISME***

### 3.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Noyaux bâties traditionnels, dont certains protégés par d'anciens RGBSR (GRU relatifs à l'habitat condrusien à Halloy et Conneux-Conjoux-Reux) (<i>qualité urbanistique des villages plébiscitée par la population</i>)</li> <li>✓ Patrimoine classé : 22 monuments et sites classés (<i>de nombreux possèdent un plan de gestion</i>) ➔ <i>Qualité et préservation du patrimoine plébiscitées par la population</i></li> <li>✓ <i>Importants investissements réalisés vis-à-vis du château de Conjoux</i></li> <li>✓ <i>Amélioration progressive du Parc Saint Roch (classé)</i></li> <li>✓ <i>Beauté et efficacité de la place Monseu</i></li> <li>✓ ± 400 bâtiments repris à l'IPIC et présents dans tous les villages (beaucoup de châteaux et grandes fermes typiques du Condroz)</li> <li>✓ <i>Lieux de rencontre extérieurs en nombre et qualité suffisants à Ciney</i></li> <li>✓ <i>L'aménagement de la place de la gare à Braibant</i></li> <li>✓ <i>Plaines de jeux (Ciney, Achêne, Leignon)</i></li> <li>✓ <i>Nombreux outils de gestion territoriale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Très grand nombre de villages et hameaux (près d'une trentaine) ➔ Difficulté de lecture du paysage bâti</li> <li>✓ Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle des nouvelles constructions (hétérogénéité des matériaux et concepts) ➔ <i>Plusieurs exemples d'immeubles de mauvaise qualité urbanistique en centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Manque d'entretien et de valorisation du petit patrimoine</i></li> <li>✓ <i>Vandalisme du petit patrimoine (exemple d'intrusions au sein de la chapelle Saint-Lambert à Haversin car absence de grilles)</i></li> <li>✓ L'étalement des villages en ruban le long des voiries amène certains villages à rejoindre leurs hameaux proches (Leignon et Corbion, Chapois et Ychippe, Haid et Haversin, Achêne et Fays) ➔ Déstructuration du tissu bâti</li> <li>✓ <i>Restrictions urbanistiques pas toujours en adéquation avec le caractère des villages concernés</i></li> <li>✓ <i>Isolement de certains villages ou hameaux (Sovet, Jannée)</i></li> <li>✓ <i>Scission de Biron en deux par la rue Saint-Gilles (impact sur la cohésion sociale)</i></li> <li>✓ Densité du zonage archéologique (contrainte potentielle pour la mise en œuvre de projets)</li> <li>✓ Espaces publics de petite taille et peu fonctionnels au sein des villages (manque d'espace et d'équipements)</li> <li>✓ De nombreux espaces publics sont accessibles aux voitures et servent plutôt de parking</li> <li>✓ <i>Absence d'un centre villageois bien marqué dans plusieurs villages (absence de véritable espace public fonctionnel et où peuvent se rencontrer les habitants)</i></li> </ul>

<p>existants (SDC, GCU, GRU, SOL, SAR, périmètres de reconnaissance économique) démontrant une volonté communale de gestion du territoire et de dynamisation urbanistique et économique (<i>utilisation efficace des charges d'urbanisme</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Volonté de densification du centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Espacement du bâti</i></li> <li>✓ <i>Cœur de village de Biron homogène et de qualité</i></li> <li>✓ <i>Pas d'étalement en ruban dans certains villages (cohérence de l'habitat et ralentissement de l'urbanisation)</i></li> <li>✓ Présence d'une CLDR et d'une CCATM</li> <li>✓ <i>Ciney a les avantages d'une ville sans en avoir les inconvénients ➔ Bon équilibre entre ville et campagne</i></li> <li>✓ <i>Création d'un livre de recensement des croix par le groupe « Petit patrimoine »</i></li> <li>✓ <i>Atmosphère calme et sécurisante au sein du territoire, renforcée par le fait que « tout le monde se connaît », qu'il est facile d'avoir sa famille à proximité et que des partenariats locaux de prévention (PLP) existent depuis 2001</i></li> <li>✓ <i>Eclairages de Noël (Achêne)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Coût élevé du réaménagement de la place de la gare de Braibant</i></li> <li>✓ <i>Manque de bancs et de tables de pique-nique au sein des espaces publics</i></li> <li>✓ <i>Manque d'entretien de la place de Conjoux et des abords des grottes</i></li> <li>✓ <i>Vétusté de certaines plaines de jeux (Achêne, Leignon)</i></li> <li>✓ <i>Absence de plaines de jeux (Biron, Ychippe, Pessoux) ou d'aires de jeux (Leignon) et sentiment d'insécurité vis-à-vis des enfants qui jouent sur la voirie</i></li> <li>✓ <i>Faible fréquentation de la place de l'Abreuvoir (Corbion), malgré son aménagement récent</i></li> <li>✓ <i>Manque d'éclairage public par endroits et remplacement de l'éclairage public par des LEDs</i></li> <li>✓ <i>Manque de communication quant au réaménagement de la place du Baty à Biron</i></li> <li>✓ <i>Absence de garde-corps le long de l'église d'Ychippe (insécurité)</i></li> <li>✓ <i>Manque d'éclairages de Noël (Braibant)</i></li> <li>✓ <i>Bâti ancien peu adapté et difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore</i></li> <li>✓ <i>Sentiment de villages-dortoirs par endroits</i></li> <li>✓ <i>Aménagement du centre-ville délaissé depuis plusieurs années, avec des impacts sur l'attractivité de la ville (notamment au niveau commercial)</i></li> <li>✓ <i>Manque de qualité dans le traitement des entrées de ville et villages</i></li> <li>✓ <i>Manque de vision à long terme en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme</i></li> <li>✓ <i>Manque d'appropriation des outils urbanistiques par les mandataires communaux</i></li> <li>✓ <i>Manque d'attention / excès de zèle du service urbanisme dans les délivrances de permis (notamment en matière d'intégration paysagère)</i></li> <li>✓ <i>Le GCU existant ne porte que sur les enseignes et dispositifs de publicité</i></li> <li>✓ <i>Croissance accélérée et difficile à freiner de la ville</i></li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Absence d'un plan d'urbanisme respectant l'environnement</i></li> <li>✓ <i>Trop grand nombre d'immeubles à appartements en centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Manque de clarté dans l'attribution des terrains communaux, du CPAS, des fabriques d'églises et dans une direction favorable à l'environnement</i></li> <li>✓ <i>Sentiment d'insécurité sur la place où se trouve le centre culturel</i></li> <li>✓ <i>Accroissement de la toxicomanie</i></li> <li>✓ <i>Manque de présence policière dans l'espace public et absence d'agent de quartier à Pessoux</i></li> <li>✓ <i>Numérotation chaotique des habitations au sein de certaines rues (Fays)</i></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Densité du zonage archéologique, mobilisable en termes de projets</li> <li>✓ Aménagement des espaces publics non réaménagés</li> <li>✓ Mise en œuvre des nombreuses ZACC → Augmentation du potentiel foncier (<i>gros potentiel de la ZACC d'Haversin</i>)</li> <li>✓ Nouveaux outils de gestion territoriale (GCU, SDC, <i>charte « habitat léger » en préparation</i>) destinés à mieux encadrer l'évolution urbanistique du territoire</li> <li>✓ <i>Deux futures aires multisports programmées à Pessoux et Sovet</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Progression du bâti contemporain → Risque de dénaturation des noyaux villageois et de poursuite de l'étalement en ruban (<i>en lien aussi avec le plan de secteur</i>)</li> <li>✓ <i>Perte du caractère rural des villages (certaines constructions trop imposantes devraient être limitées à la ville)</i></li> <li>✓ <i>Risque d'un impact urbanistique négatif des projets immobiliers à venir</i></li> <li>✓ <i>Disparition des petits éléments patrimoniaux</i></li> <li>✓ <i>Mise en vente du Château Jaune d'Haversin → Risque de ne pas trouver d'acquéreur et que le château ne tombe en décrépitude</i></li> </ul>

## 3.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, un territoire de grande qualité bâtie et patrimoniale, à préserver.  
→ *D'ici 10 ans, les noyaux traditionnels bâtis, le patrimoine classé et le petit patrimoine auront été préservés et contribueront à la renommée patrimoniale de Ciney.*
- Aujourd'hui, des espaces publics en manque d'aménagements et de fonctionnalité.  
→ *D'ici 10 ans, l'espace disponible au sein de la ville et des villages aura été optimisé et chacun d'eux disposera d'un espace public aménagé, fonctionnel, convivial, polyvalent, adapté à tous, propice aux rencontres et à la détente.*

## **PARTIE 4 : DÉMOGRAPHIE ET CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

## 4.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accroissement de population (+ 21,0 % en 30 ans) ➔ Permet de faire perdurer la vitalité du territoire (<i>commune attractive pour les habitants, les investisseurs et les promoteurs</i>)</li> <li>✓ Bien que la ville soit largement plus peuplée que les villages (52,6 % de la population à Ciney en 2021), Pessoux, Haversin et Achêne ont connu une croissance entre 13,8 et 25,9 % sur les 10 dernières années (croissance pour tous les villages) ➔ Vitalité maintenue dans les villages</li> <li>✓ Solde migratoire largement positif depuis 1992 (+6,10 personnes/1.000 habitants/an) ➔ Attractivité du territoire</li> <li>✓ Age moyen égal à la moyenne wallonne (41,7 ans)</li> <li>✓ Mixité dans la distribution des revenus et équivalence par rapport aux moyennes de la micro-région et de la Région wallonne</li> <li>✓ Faible part de bénéficiaires du RIS (2,77%) par rapport à la moyenne wallonne (3,41%) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Retour de l'association Saint-Vincent de Paul pour aider les personnes précarisées</i></li> <li>✓ Taux d'activité et d'emploi intermédiaires (72,4 % et 64,4 %) par rapport à la micro-région et élevés par rapport à la Région wallonne (68,8% et 60,0%)</li> <li>✓ Taux de chômage intermédiaire (10,6 %) par rapport à la micro-région et faible par rapport à la Région wallonne (12,3 %)</li> <li>✓ Evolution positive de tous les indicateurs du travail entre 2011 et 2021 (taux d'activité, d'emploi et de chômage)</li> <li>✓ Davantage de facilités pour les demandeurs d'emploi plus qualifiés de trouver</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Craintes des habitants vis-à-vis des projections démographiques annoncées (18.541 habitants annoncés d'ici 2035, soit 10,2 % de plus qu'en 2021)</i></li> <li>✓ Solde naturel presque nul depuis 1992 (+0,17 personnes/1.000 habitants/an) ➔ Remplacement naturel de la population limité</li> <li>✓ Vieillissement de la population en cours (40,8 ans d'âge moyen en 2011 et 41,7 en 2021, les plus de 60 ans ayant cru de 2,9%)</li> <li>✓ <i>Beaucoup des nouveaux arrivants à Ciney ont plus de 65 ans et manquent souvent d'intégration</i></li> <li>✓ Part des ménages isolés (38,9%) supérieure à celle de la micro-région (35,4%) et de la Région wallonne (36,6%) et en augmentation depuis 2011 (+ 22,0 %)</li> <li>✓ Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans (14,8 % des ménages) ➔ <i>Augmentation du sentiment de solitude</i></li> <li>✓ Forte modification de la structure sociétale entre 2001 et 2021 avec une réduction de la taille des ménages (- 11,4%) et une augmentation de leur nombre (+ 30,8%)</li> <li>✓ Revenu moyen par déclaration faible (30.347€ contre 31.245€ en Région wallonne et 31.894€ dans la micro-région)</li> <li>✓ <i>Augmentation des problèmes de précarité, principalement en centre-ville mais aussi chez les étudiants (ils sont de plus en plus nombreux à faire appel au CPAS)</i></li> <li>✓ Indice de richesse &lt; 100 (95)</li> </ul>

<p>un emploi (décroissance de 15,3 % du nombre de demandeurs d'emploi ayant un diplôme du secondaire entre 2017 et 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Part d'indépendants (21,6 %) supérieure à la moyenne wallonne (20,2 %) en 2019 et en augmentation de 22,7 % en 10 ans</li> <li>✓ Nombre élevé de postes salariés en pourcentage de la population active (86,6%) par rapport à la micro-région (seules Dinant et Marche-en-Famenne devancent Ciney avec 87,0 % et 148,7 %) et à la Région wallonne (68,5%) → Ciney est un pôle d'emploi pour la région (<i>beaucoup d'emploi local</i>)</li> <li>✓ En 2011, 58,3 % des personnes travaillant à Ciney provenaient de l'extérieur du territoire communal, en majorité d'un cercle s'étirant jusqu'à la vallée de la Meuse à l'ouest, au nord et aux limites de la province au sud et à l'est (à l'exception de Marche-en-Famenne incluse dans la zone d'influence)</li> <li>✓ Ratio d'emploi intérieur élevé (79,3 %) par rapport à la micro-région (seule Marche-en-Famenne devance Ciney avec 115,6 %) et à la Région wallonne (59,4 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation de la part de bénéficiaires du RIS (multipliée par 2 entre 2012 et 2018)</li> <li>✓ Augmentation du taux de chômage entre 2017 (10,2 %) et 2021 (10,6 %)</li> <li>✓ Forte représentation des moins de 25 ans (26,3 %) et des plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi (24,0 %)</li> <li>✓ L'augmentation des indépendants est en grande partie due aux indépendants complémentaires (+ 52,9 % en 10 ans) qui semblent chercher un complément de revenu à leur activité salariée</li> <li>✓ En 2011, 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillaient hors du territoire communal, essentiellement au sein d'un triangle Namur – Beauraing – Marche-en-Famenne</li> <li>✓ <i>Moins d'emplois au sein des villages, par exemple à Haversin</i></li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Croissance démographique à Ciney et dans l'ensemble de la micro-région → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire</li> <li>✓ Taux d'activité et d'emploi élevés → Captation de revenus pouvant être dépensés sur le territoire</li> <li>✓ Développement d'activités d'indépendants pour contrer le manque de postes salariés → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle</li> <li>✓ 58,3 % des personnes travaillant à Ciney proviennent de l'extérieur du territoire communal et 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillent hors du territoire communal malgré un nombre élevé de postes salariés sur le territoire → Potentiel de rééquilibrage entre l'offre et la demande en matière d'emploi</li> <li>✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés et stimulation potentielle de certains projets (en lien par exemple avec le télétravail)</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale</li> <li>✓ Poursuite et accélération du vieillissement de la population → Risque d'absence de remplacement de la main-d'œuvre</li> <li>✓ Combinaison de réduction de taille des ménages et d'augmentation du nombre de ménages → Risque d'inadaptation du parc de logements et de pression foncière</li> <li>✓ Augmentation de la part de bénéficiaires du RIS → Risque d'accroître le fossé social entre les plus riches et les plus pauvres</li> <li>✓ L'offre en matière d'emploi ne rencontre pas la demande → Risque de poursuite du « chassé-croisé » actuel</li> <li>✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Confinement et disparition des activités créatrices d'emploi et de revenus</li> </ul>

## 4.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, un territoire attractif où la croissance et le vieillissement démographiques annoncent d'importants changements sociaux.

➔ *D'ici 10 ans, les défis liés à la croissance démographique et au vieillissement de la population auront été anticipés et permettront à chacun de trouver et d'occuper sa place au sein du territoire.*

## **PARTIE 5 : *ECONOMIE***

## 5.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Croissance du nombre d'établissements avec salariés (+ 20,3 %, + 98 entre 2009 et 2019)</li> <li>✓ Davantage d'entreprises de plus de 20 salariés qu'en Région wallonne (15,9 % contre 11,6 %)</li> <li>✓ Majorité de TPE (62,7 % des entreprises ont maximum 4 salariés) ➔ Capacité de résilience accrue</li> <li>✓ Croissance de la SAU entre 2000 et 2020 (+ 3,8 %, + 297,4 ha)</li> <li>✓ Spécificité du cheptel (Blanc Bleu Belge)</li> <li>✓ 19,4 % des exploitations agricoles de la micro-région localisées à Ciney</li> <li>✓ <i>Peu de grosses fermes industrielles</i></li> <li>✓ 2 remembrements agricoles terminés</li> <li>✓ Grand nombre d'acteurs agricoles, hors producteurs (Office Provincial Agricole, 2 écoles, AWE, WAMA Beef, Condroz Gibier)</li> <li>✓ Secteur sylvicole source de revenus pour la Ville (plus de 100.000€ de recettes en 2021, <i>incluant les recettes de la chasse grâce aux 1.000 ha de bois loués</i>)</li> <li>✓ <i>Labellisation PEFC des forêts communales</i></li> <li>✓ 2 PAE (± 1.400 emplois, 177 entreprises) (<i>plébiscités par la population</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020 (réduction des prairies, fourrages et cultures industrielles au profit des cultures céréalières, pommes de terre et légumineuses)</li> <li>✓ Baisse globale du nombre d'éleveurs de Blanc Bleu Belge en Wallonie (- 9,4 % entre 2015 et 2020) au profit d'autres races</li> <li>✓ Manque de diversité de la production agricole biologique (80 % de production fourragère)</li> <li>✓ Décroissance marquée du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2020 (- 37,9 %, 72 exploitations de moins) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Manque de respect vis-à-vis du travail des agriculteurs</i></li> <li>✓ Ciney est reprise au sein de la zone d'influence commerciale de Namur à l'échelle régionale (2001-2002) ➔ La zone s'étend jusqu'à Bouillon et Neufchâteau</li> <li>✓ 19ème rang wallon en termes de nombre de cellules commerciales (164), aux alentours de villes comme Braine-l'Alleud, Bastogne ou Marche-en-Famenne</li> <li>✓ 26ème rang wallon en termes de densité commerciale (75,8 %)</li> <li>✓ 27ème rang wallon en termes d'efficience commerciale (60,1 %)</li> <li>✓ 23ème rang wallon en termes de taux de cellules vides (19,8 %, concentrées dans l'axe « Centre – Commerce », la rue Courtejoie, la rue du Condroz et la place Monseu) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ Par rapport à la moyenne wallonne, Ciney est considérée comme un centre-ville en crise, au même titre que Braine-l'Alleud et Marche-en-Famenne</li> <li>✓ Déséquilibre entre la ville de Ciney et le reste du territoire en matière de commerces</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La ville de Ciney est un pôle économique et commercial d'importance, <i>une petite ville commerciale et dynamique</i></li> <li>✓ Présence d'au moins une supérette/épicerie à Leignon, Corbion, Haversin, Chevetogne <i>et Achêne (commerces plébiscités par la population)</i> → <i>De plus en plus de petits commerces locaux</i></li> <li>✓ <i>Mobilofrite (food-truck) en circulation à Ciney et Hamois</i></li> <li>✓ Aides à l'activité commerciale (Chèques Commerce, maternité commerciale, primes communales et prime régionale) (<i>les Chèques Commerce, la Saint-Eloi et les Vacheries sont plébiscités par la population et/ou les commerçants</i>)</li> <li>✓ <i>Présence de commerces à prix accessibles et d'une épicerie sociale à Ciney (Oxfam, Croix-Rouge)</i></li> <li>✓ <i>Zone de chalandise étendue jusqu'à Assesse et Havelange au nord</i></li> <li>✓ <i>Satisfaction des commerçants en matière de politique commerciale communale</i></li> <li>✓ <i>Situation commerciale globale en progrès ces derniers mois</i></li> <li>✓ <i>Initiatives de circuits courts plébiscitées par la population (Cocoricoop, T'emballe pas, Atelier 117 et magasins à la ferme)</i></li> <li>✓ Plusieurs marchés dont un aux bestiaux (<i>marché couvert, plébiscité par la population</i>)</li> <li>✓ Producteurs et artisans locaux (35), <i>sans compter les productions du Gaty</i></li> <li>✓ Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive économique touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>alimentaires → Surconcentration en ville et absence de commerces dans la moitié des villages et dans presque tous les hameaux (sauf Corbion) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Accessibilité des commerces sans voiture</i></li> <li>✓ <i>Fermeture de certains commerces sur le temps de midi</i></li> <li>✓ <i>Disparition de certains commerces locaux (La Lagune à Chevetogne, la boulangerie et la librairie à Leignon)</i></li> <li>✓ <i>Manque de communication vis-à-vis de l'offre en commerces locaux</i></li> <li>✓ <i>Gâchis commercial de la place Monseu, entièrement dédiée à la voiture</i></li> <li>✓ <i>Manque de commerces, de commerces « de niche » et de diversité commerciale en centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Manque d'exploitation de l'image de la vache au niveau du tourisme</i></li> <li>✓ <i>Manque d'exploitation de l'image de Ciney comme capitale du Condroz et capitale de l'agro-alimentaire</i></li> <li>✓ <i>Manque de visibilité du terroir « Identité rurale »</i></li> <li>✓ <i>Manque de services décentralisés de la Région</i> → <i>Manque d'emplois locaux et de retombées économiques</i></li> <li>✓ <i>Baisse de satisfaction des commerçants en matière d'animation économique locale entre le pré-Covid et le post-Covid</i></li> <li>✓ <i>Manque de clientèle perçu par les commerçants</i></li> <li>✓ <i>Manque de dynamisme des commerçants, incluant le Club des Commerçants, plus suffisamment représentatif des commerçants actuels</i></li> <li>✓ <i>Manque de place pour accueillir les entreprises au sein des PAE et lenteur d'exécution du dossier d'extension du PAE de Biron-Ciney-Lienne</i></li> <li>✓ <i>Manque de visibilité des offres d'emploi offertes au sein des PAE</i></li> <li>✓ <i>Manque d'offre « B2C » (Business to consumer) au sein du PAE d'Achêne (les</i></li> </ul>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Chemin de fer du Bocq comme activité touristique inter-communale</li> <li>✓ Présence d'une ADL (<i>dynamique</i>), d'un GAL (association fréquente avec la Ville), d'un Club des Commerçants et d'un Club des Entreprises</li> <li>✓ <i>Projet Canopée (occupation des vitrines vides par des œuvres artistiques)</i></li> </ul>	<p><i>entreprises présentes voient leurs activités concentrées vers d'autres entreprises et pas des consommateurs)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Mise en location de terres agricoles par des agriculteurs ayant cessé leurs activités</i></li> <li>✓ <i>Clivage entre les chasseurs et le DNF</i></li> <li>✓ <i>Marché de Ciney peu pratique et moins fourni que par le passé</i></li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Extension du PAE de Ciney-Biron avec la création de 800 emplois potentiels, répartis entre Ciney et Hamois (<i>plébiscitée par la population</i>)</li> <li>✓ Développement de Ciney au cours des 20 dernières années ➔ Création d'une zone d'influence commerciale propre à Ciney à l'échelle régionale</li> <li>✓ Potentiel de développement de nouveaux commerces de proximité (par exemple, commerce itinérant)</li> <li>✓ Développement de Leignon, Chevetogne et Haversin comme de petits pôles « de soutien » aux villages et hameaux excentrés par rapport à Ciney (confirmé également en matière de services)</li> <li>✓ Crise sanitaire du Covid-19 ➔ Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés et stimulation potentielle de certains projets (en lien par exemple avec le télétravail)</li> <li>✓ Evolution post-covid vers le concept de la ville du quart d'heure</li> <li>✓ Différenciation de l'offre commerciale de centre-ville</li> <li>✓ Tendances actuelles de l'évolution de l'offre commerciale vers des activités de niche et de destination (circuits courts,</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020 ➔ Risque de perte de l'identité agricole (openfield mixte)</li> <li>✓ Extension des PAE ➔ Risque que la SAU ne cède peu à peu du terrain par rapport aux PAE et entreprises non agricoles</li> <li>✓ Cellules commerciales inoccupées ➔ Risque de désertification commerciale</li> <li>✓ Crise sanitaire du Covid-19 ➔ Confinement et disparition des activités créatrices d'emploi et de revenus</li> <li>✓ Positionnement de villes avoisinantes au concept de la ville du quart d'heure</li> <li>✓ Perte des enseignes/locomotives</li> <li>✓ Rénovation et/ou extension des retail parks situés en périphérie</li> <li>✓ Diminution de l'efficience commerciale</li> <li>✓ <i>Evolution des pratiques agricoles ➔ Déclin du marché couvert, à redynamiser</i></li> </ul>

<p>économie circulaire, UpCycling, artisanat ...)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Nouveaux dispositifs du plan wallon Horizon proximité (je m'installe, je me développe, je me réinvente)</li><li>✓ Développement de commerces éphémères PopUp stores</li><li>✓ Donner une autre dimension à la Place Monseu au travers d'un projet</li><li>✓ <i>Déplacement de l'atelier communal vers le marché couvert</i></li><li>✓ <i>Investissement des commerçants mais dans le cadre d'une stratégie réfléchie sur le long terme et permettant de faire venir à Ciney une clientèle extérieure et/ou touristique</i></li></ul>	
--	--

## 5.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, une identité agricole forte dans un secteur en pleine mutation.  
→ *D'ici 10 ans, l'identité agricole de Ciney sera également reconnue au travers de l'évolution globale des pratiques agricoles, notamment via la multiplicité des productions biologiques, dans un contexte d'adaptations aux défis climatiques et environnementaux.*
- Aujourd'hui, un pôle d'emploi local en décalage par rapport aux Cinaciens.  
→ *D'ici 10 ans, l'ancrage local de l'emploi se sera redéveloppé et davantage de Cinaciens travailleront sur leur propre territoire, rééquilibrant l'offre et la demande en matière d'emploi.*
- Aujourd'hui, les Parcs d'activité économique comme locomotives économiques en marge du centre-ville.  
→ *D'ici 10 ans, les PAE cinaciens rempliront toujours leur rôle de locomotive économique pour l'économie cinaciennne.*
- Aujourd'hui, un pôle commercial affirmé mais perfectible.  
→ *D'ici 10 ans, le développement commercial de Ciney aura repris et permettra à la ville de compter parmi les pôles commerciaux forts en Wallonie, grâce à son mix commercial et au dynamisme de son centre-ville.*
- Aujourd'hui, des villages sous-équipés sur le plan commercial malgré de multiples opportunités.  
→ *D'ici 10 ans, l'accès aux commerces de base sera équivalent pour tous les Cinaciens, en ville comme dans les villages.*
- Aujourd'hui, un potentiel touristique dépendant du Domaine provincial de Chevetogne et encore sous-exploité.  
→ *D'ici 10 ans, les acteurs touristiques se seront diversifiés et le Domaine provincial de Chevetogne fonctionnera en parfaite synergie avec le reste du territoire.*

## **PARTIE 6 : *LOGEMENT ET IMMOBILIER***

## 6.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation très marquée du nombre de nouveaux appartements (66,0 % des nouveaux logements depuis 2011) ➔ Logements performants sur le plan énergétique</li> <li>✓ Grande part de logements de petite taille (11,8 % de moins de 45m<sup>2</sup>) ➔ Réponse à l'évolution de la structure démographique (davantage de plus petits ménages)</li> <li>✓ Stabilité du prix des appartements entre 2011 et 2021 (- 2,2 %) ➔ Maintien de prix abordables à l'acquisition</li> <li>✓ Faible prix du terrain à bâtir (26,2€/m<sup>2</sup> en 2014) et faible croissance (limitée à + 7,0 € entre 2004 et 2014) ➔ Maintien de prix abordables à l'acquisition</li> <li>✓ Renouvellement de l'offre immobilière via l'octroi de nombreux permis (93 permis par an entre 2010 et 2020), en majorité en rénovation (56,5 %) ➔ Réutilisation du parc immobilier existant</li> <li>✓ Taxe sur les logements inoccupés (180 à 240€ par mètre courant de façade) et les secondes résidences (110 à 640€) ➔ Stimulation de la dynamique immobilière</li> <li>✓ Peu de logements inoccupés sur le territoire (0,6 % du parc de logements)</li> <li>✓ Plusieurs acteurs disposant de logement public sur le marché, dont l'AIS (25 logements) et le Foyer cinacien (± 200 logements)</li> <li>✓ Absence de logement permanent en parcs</li> <li>✓ <i>Deux immeubles de 90 appartements en partie dédiés aux plus de 65 ans près du parc Saint Roch</i></li> <li>✓ <i>Grand nombre et diversité des types de logements</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande part de bâti d'avant 1945 (44,2 %) ➔ Logement théoriquement moins performant sur le plan énergétique</li> <li>✓ Prix de l'immobilier en forte augmentation ces dernières années pour les maisons (entre 27,8 et 38,5 % de plus entre 2011 et 2021) ➔ Pression immobilière car Ciney fait partie des communes les plus chères de la micro-région, ce qui rend l'acquisition plus difficile pour les potentiels acquéreurs (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ Offre en logements publics globalement faible (2,9 % du parc total de logement et 129 candidatures pour logement public en 2020) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Difficulté d'accéder au logement pour les grands ménages (alors que beaucoup de personnes âgées isolées continuent de vivre dans de grands logements) mais aussi pour les petits ménages, les personnes isolées, les ménages à faibles revenus et ceux avec de plus jeunes enfants</i></li> <li>✓ <i>Manque de logements de transit</i></li> <li>✓ <i>Manque d'intégration des normes PMR dans les logements</i></li> <li>✓ <i>Développement d'un habitat locatif de luxe, sans aucun ancrage sur le territoire et qui supprime une partie de l'offre en logements existante (renforcement des villages dortoirs)</i></li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Logements inoccupés → Potentiel de réhabilitation</li> <li>✓ Maintien de prix stables pour l'acquisition d'appartements et de terrains à bâtir → Conditions réunies pour permettre l'installation de nouvelles familles sur le territoire</li> <li>✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Meilleure prise en compte de la nécessité de modularité des logements, par exemple en intégrant des pièces aisément convertibles en bureau pour le télétravail</li> <li>✓ <i>300 nouveaux logements prévus dans le quartier de la gare (emplacement stratégique) soit environ 1000 nouveaux habitants</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation du prix de l'immobilier ces dernières années pour les maisons → Risque d'emballement des prix</li> <li>✓ Octroi de nombreux permis (dont 44,5 % pour du bâti neuf ces 10 dernières années) → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles</li> </ul>

## 6.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, une importante dynamique immobilière et le risque de pressions urbanistiques.  
→ *D'ici 10 ans, les villages auront évolué de manière harmonieuse et la ville aura conservé son statut de petit pôle urbain, guidés par une politique de gestion territoriale pertinente et efficace.*
- Des contraintes rendant compliqué l'accès au logement pour tous.  
→ *D'ici 10 ans, les besoins en logement des citoyens seront rencontrés, tous les ménages auront accès au logement et l'offre en logements publics sera adaptée aux besoins.*

## **PARTIE 7 : SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS**

## 7.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un poste de police locale et un poste de secours avancé (pompiers) à Ciney ➔ Réactivité accrue</li> <li>✓ Répartition des services postaux sur l'entité (bureau de poste à Ciney et boîtes aux lettres dans tous les villages)</li> <li>✓ Offre en services sociaux sur le territoire ➔ Projets, activités et solidarité (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Qualité et quantité de services à Haversin et Leignon (commerces, pharmacie, gare, école)</i></li> <li>✓ Chaque ancienne commune possède au moins une école (sauf Conneux) ➔ Attractivité auprès des jeunes couples (<i>plébiscité par la population</i>)</li> <li>✓ Ciney concentre plusieurs écoles secondaires, spécialisées, artistiques et une école supérieure ➔ Offre élevée et spécialisation agronomique et artistique, dont la renommée s'étend au-delà du territoire (<i>plébiscité par la population</i>)</li> <li>✓ Dynamisme de la fréquentation scolaire (+ 17,2 % en 10 ans) et de l'ancrage scolaire local (plus de 80 % des élèves de chaque section sont originaires de Ciney)</li> <li>✓ <i>Appels à projets thématiques de la Ville vers les écoles (exemple en 2021 : le harcèlement)</i></li> <li>✓ <i>Offre élevée en formations, notamment via Technobel ou les services d'insertion socio-professionnelle</i></li> <li>✓ Grand nombre de services à l'enfance et à la jeunesse et taux de couverture d'accueil préscolaire supérieur à la moyenne wallonne (44,1 places pour 100 enfants, contre 37,9) (<i>accueil de la petite enfance plébiscité par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Service « Accueil Temps Libre » plébiscité par la population et bon contact entre la</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conneux est déforcé par rapport aux autres villages (absence d'école, absence de pharmacie, <i>absence de médecin à proximité</i>) (<i>avis partagé par la population vis-à-vis de l'absence d'école</i>)</li> <li>✓ <i>Les villages ne disposent pas tous d'un lieu de rencontre</i></li> <li>✓ <i>Manque d'écoles en immersion</i></li> <li>✓ <i>La multiplication des écoles divise spatialement les enfants</i></li> <li>✓ <i>Manque d'espace pour l'académie</i></li> <li>✓ <i>Absence de formations en horaire décalé et en informatique</i></li> <li>✓ <i>Vétusté, obsolescence et inadaptation de certaines salles de village</i></li> <li>✓ <i>Manque d'informations et de lieux pour les scouts durant les vacances scolaires</i></li> <li>✓ Peu de médecins généralistes (1 pour 977 habitants) ➔ Eligibilité à Impulseo I</li> <li>✓ <i>Déclin de la maison médicale Medici</i></li> <li>✓ <i>Manque d'organismes qui prennent en charge les toxicomanes</i></li> <li>✓ <i>Demande de compléments financiers au CPAS pour les personnes handicapées</i></li> <li>✓ Absence de boîtes aux lettres de mutualités au sein des</li> </ul>

<p><i>Maison des Jeunes et la Ville</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Dynamisme du service « Action en Milieu Ouvert », beaucoup de projets proposés</i></li> <li>✓ Commissions consultatives des aînés et des enfants et Commission de la Personne Handicapée → Démocratie et solidarité (<i>commissions plébiscitées par la population</i>)</li> <li>✓ Relance de la démarche VADA en 2022 (<i>plébiscitée par la population</i>)</li> <li>✓ <i>VADA : activités intergénérationnelles (diffusion de débats, réalisation d'un film par une Maison des jeunes sur les regards croisés entre jeunes et aînés, émission radio réalisée de manière hebdomadaire par des jeunes, service « seniors contacts » du CPAS, qui engage des étudiants pour contacter les plus de 75 ans, projets entre la maison de repos et les écoles, potagers suspendus, tables intergénérationnelles, « Donne-moi la parole », ateliers mixtes)</i></li> <li>✓ <i>Club d'entraide informatique</i></li> <li>✓ <i>Jardins partagés et bar à soupe</i></li> <li>✓ <i>Présence d'une antenne de l'UTAN (Université Tous Âges de Namur)</i></li> <li>✓ Grand nombre de services fournis par le CPAS et le PCS</li> <li>✓ <i>Dynamisme et activités de la Maison citoyenne</i></li> <li>✓ <i>Clubs ou rassemblements d'aînés dans les villages et en ville pour l'organisation d'activités (gym, balades, thés dansants, jeux de cartes, scrabble, semaine du théâtre en wallon, ateliers cérébraux, etc.)</i></li> <li>✓ <i>Manque de compétences du personnel ALE</i></li> <li>✓ Capacité en maisons de repos (et soins) supérieure à la moyenne wallonne (59 lits pour 1.000 habitants de plus de 60 ans, contre 53)</li> <li>✓ Structure d'accueil pour personnes handicapées pouvant accueillir 350 personnes et petite structure d'accueil de jour à Pessoux (Le Gaty) → Collaborations avec la Ville pour développer des projets d'inclusion (parcours sensoriel et ferme pédagogique)</li> <li>✓ Proximité d'hôpitaux à maximum 15-20 min en voiture (hors territoire communal)</li> <li>✓ Grand nombre de services culturels (conservatoire, académie, centre culturel,</li> </ul>	<p>villages (hors Ciney)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Les habitants de Chevetogne n'ont que les désagréments du domaine (flux de touristes) sans bénéficier du moindre avantage (par exemple, un accès gratuit)</i></li> <li>✓ <i>Inquiétudes quant à l'avenir du Domaine provincial de Chevetogne</i></li> <li>✓ <i>L'image du Domaine provincial de Chevetogne ne parvient pas à être systématiquement associée à celle de Ciney</i></li> <li>✓ <i>Manque de synergies entre le territoire et le Domaine provincial de Chevetogne</i></li> <li>✓ <i>Manque d'exploitation du potentiel touristique de la place Monseu et du parc Saint Roch</i></li> <li>✓ <i>Manque de valorisation du site des grottes de Conjoux</i></li> <li>✓ <i>Tourisme trop concentré sur les villages et pouvant donner lieu à des inconvénients pour les villageois</i></li> <li>✓ <i>Absence d'hôtel à Ciney</i></li> <li>✓ <i>Difficulté à trouver les installations sportives, parfois trop vétustes</i></li> <li>✓ <i>Offre en infrastructures sportives limitée dans certains villages mais aussi en ville (manque d'un boulodrome couvert)</i></li> <li>✓ <i>Piste d'athlétisme inadaptée</i></li> <li>✓ <i>Accès insécurisé à la piscine en soirée</i></li> <li>✓ <i>Nuisances générées par certaines infrastructures sportives dans les quartiers au sein desquelles elles se trouvent</i></li> <li>✓ <i>Manque d'un auditorium polyvalent destiné à l'accueil de conférences, de projections, de formations</i></li> </ul>
--	--

<p>bibliothèque, bibliobus, BDbus, musées, EPN) → <i>Ciney est un pôle culturel attractif et dynamique, avec une forte cohésion entre les différents acteurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Succès du cinéma, du théâtre et des boîtes à livres</i></li> <li>✓ <i>Projet Vivre-Livre (prêt de livres pour les ainés dans les maisons de repos et les villages)</i></li> <li>✓ <i>Mise en valeur des artistes locaux au moyen de la salle d'exposition de la Collégiale (potentiel important d'artistes à Ciney)</i></li> <li>✓ <i>Une télévision locale (Matélé) couvre, entre autres, le quotidien des Cinaciens ;</i></li> <li>✓ <i>Tous les villages possèdent au moins une salle pour l'organisation d'évènements (plébiscité par la population)</i></li> <li>✓ <i>Présence d'infrastructures événementielles de grand gabarit (marché couvert et Ciney Expo) (la remise aux normes AFSCA du marché couvert, l'importance de son maintien et Ciney Expo sont plébiscitées par la population)</i></li> <li>✓ <i>Nombreuses associations (± 120 dont 8 mouvements de jeunesse et le Comité des Fêtes de Ciney) qui contribuent au folklore et à la cohésion sociale (avis partagé par la population) → Image festive de la ville et de ses villages (nombreux comités, dont celui des Forbotis à Leignon, celui de Pessoux et celui de Sovet)</i></li> <li>✓ <i>Organisation d'activités et de festivités diverses en ville (parc Saint Roch, Féeries du Parc et marché de Noël) et dans les villages (brocantes, Halloween, caisses à savon, marches ADEPS)</i></li> <li>✓ <i>Implication de nombreux citoyens dans la vie communale</i></li> <li>✓ <i>Nombreux clubs sportifs et infrastructures sportives de qualité (dont un hall omnisports, une piste d'athlétisme, une piscine et des aires multisports) (avis partagé par la population)</i></li> <li>✓ <i>Dynamisme de la Régie Communale Autonome</i></li> <li>✓ <i>Organisation d'événements sportifs (Sporty Sundays, marches ADEPS, Corrida de Ciney, salon des associations et clubs sportifs, trails)</i></li> <li>✓ <i>Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive et enseigne touristique du</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Manque d'espace au sein de la bibliothèque et manque de visibilité des activités</i></li> <li>✓ <i>Manque d'informations par rapport à la programmation du cinéma et du théâtre</i></li> <li>✓ <i>Manque d'un car communal supplémentaire pour permettre d'acheminer les élèves des villages aux activités culturelles organisées en ville</i></li> <li>✓ <i>Manque de fonctionnalité de l'EPN (indisponibilité des ordinateurs, imprimante défectueuse)</i></li> <li>✓ <i>Manque de lieux de rassemblement pour les jeunes</i></li> <li>✓ <i>Disparition de certains groupes d'ainés ou perte de motivation</i></li> <li>✓ <i>Manque d'accompagnement des ainés face au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication</i></li> <li>✓ <i>VADA : manque d'infrastructures pour les ainés</i></li> <li>✓ <i>Manque d'exploitation du parc Saint Roch vis-à-vis du potentiel d'organisation d'évènements festifs</i></li> <li>✓ <i>Manque de places dans les crèches et de solutions de gardes d'enfants à prix abordable</i></li> <li>✓ <i>Manque d'accueillantes pour enfants et manque de soutien de l'ONE et de la FWB</i></li> <li>✓ <i>Manque d'établissements Horeca dans le centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Manque de bancs, de poubelles et toilettes publiques</i></li> <li>✓ <i>Manque de décentralisation des services à la population (poste, distributeur de billets), des infrastructures pour la jeunesse, des activités culturelles et sportives</i></li> </ul>
--	---

<p>territoire (<i>plébiscité par la population</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attraits touristiques (164 km de balades, sentiers de Grande Randonnée, RAVeL, patrimoine, folklore, événements) et Maison du Tourisme Condroz-Famenne à Ciney (<i>qualité des promenades et Maison du Tourisme plébiscitées par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Tourisme vert, diffus et familial bien développé</i></li> <li>✓ <i>Sentiers d'Art et chasses au trésor, grottes de Conjoux, la Nuit du Feu, rallyes, château de Leignon, street art en ville (tourisme)</i></li> <li>✓ <i>Activités du syndicat d'initiative</i></li> <li>✓ <i>Volonté de développement d'un tourisme consacré aux PMR</i></li> <li>✓ 19 lieux d'hébergement touristique et 58 établissements de restauration (<i>présence de gîtes et logements Airbnb dans les villages</i>)</li> <li>✓ Grand nombre de services divers (IDESS, Ci-Ro-SEL, Relais Citoyens, crématorium), <i>dont plusieurs petits projets communaux (les Relais citoyens sont plébiscités par la population)</i></li> <li>✓ <i>Organisation bénévole de Relais seniors dans le cadre des Relais citoyens</i></li> <li>✓ <i>Le fait que Ciney soit une ville étudiante permet de faire vivre le secteur Horeca</i></li> <li>✓ <i>Conservation de l'esprit de village au sein des villages, avec une implication des habitants</i></li> <li>✓ <i>Malgré l'éligibilité à Impulseo, le nombre de médecins généralistes serait suffisant et le nombre de médecins spécialisés est élevé</i></li> <li>✓ <i>Installation de défibrillateurs sur le territoire</i></li> <li>✓ <i>Groupes d'achats groupés à Pessoux</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Saturation du centre culturel en ce qui concerne la location de salles (demande nettement supérieure à l'offre)</i></li> <li>✓ <i>Manque de bénévoles, notamment en raison d'un décalage entre la volonté de s'engager et le début de la mission</i></li> <li>✓ <i>Manque d'activités villageoises fédératrices</i></li> <li>✓ <i>Difficulté d'organisation de festivités en raison des autorisations communales à obtenir</i></li> <li>✓ <i>Disparition du comité de jumelage à Chapois-Leignon</i></li> <li>✓ <i>Disparition de certaines activités au sein des villages</i></li> <li>✓ <i>Absence de système de réserve d'eau pour les pompiers</i></li> <li>✓ <i>Désertification du centre-ville en l'absence d'étudiants</i></li> <li>✓ <i>Absence d'une Maison de l'Emploi (mais présence d'un bureau de proximité)</i></li> <li>✓ <i>Manque de coordination entre les acteurs de la formation</i></li> <li>✓ <i>Importants rassemblements de jeunes sur le temps de midi</i></li> <li>✓ <i>Manque d'une structure itinérante type Repair Café</i></li> <li>✓ <i>Les relais citoyens ne semblent servir qu'à résoudre les problèmes et pas pour la diffusion de l'information</i></li> <li>✓ <i>Manque de visibilité concernant les lieux de rencontre existants comme le bar à soupe ou l'Alzheimer Café</i></li> <li>✓ <i>Essoufflement de la vie de quartier depuis la pandémie</i></li> <li>✓ <i>Faible participation aux activités et festivités organisées dans les villages (Leignon)</i></li> <li>✓ <i>Manque de défibrillateurs dans certains villages</i></li> </ul>
--	--

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Eligibilité à Impulseo I → Attribution d'une prime de 20.000€ à l'installation pour les nouveaux médecins</li> <li>✓ Domaine provincial de Chevetogne → Accroître la complémentarité du domaine vis-à-vis du reste du territoire (soutien de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne)</li> <li>✓ <i>Potentiel touristique autour de l'image de la vache (Guerre de la Vache, marché couvert, jeux de la Vache, Meugleries)</i></li> <li>✓ <i>Extension programmée du hall omnisports</i></li> <li>✓ <i>Une nouvelle salle de gym prévue à Ciney</i></li> <li>✓ <i>Potentiel d'aménagement de l'église des Capucins pour un projet culturel</i></li> <li>✓ <i>Mise en œuvre future d'une maison multi-services dans le centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Reconnaissance de l'école des Forges (spécialisée) en tant que pôle territorial</i></li> <li>✓ <i>Ouverture programmée d'une nouvelle crèche</i></li> <li>✓ <i>Mise en place d'activités communautaires destinées à combattre l'isolement</i></li> <li>✓ <i>Mise à jour du guide social « A l'ovradge »</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social</li> <li>✓ Malgré les chiffres positifs, risque de ne pas parvenir à subvenir aux besoins de la population en matière d'accueil préscolaire et des personnes âgées</li> <li>✓ <i>Augmentation des coûts des soins de santé → Risque de voir les gens ne plus se soigner</i></li> <li>✓ <i>La croissance démographique menace la pérennité de l'école d'Achêne → Adaptations nécessaires pour assurer son bon fonctionnement dans les années à venir</i></li> </ul>

## 7.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, un centre-ville bien équipé.  
→ *D'ici 10 ans, la qualité des équipements du centre-ville sera au moins équivalente à leur qualité actuelle et les manquements auront été comblés.*
- Aujourd'hui, malgré quelques exceptions, le manque d'équipements et de services ne permet pas de répondre aux besoins, surtout au sein des villages.  
→ *D'ici 10 ans, l'accès aux services et équipements sera équivalent pour tous les Cinaciens et ceux vivant au sein des villages bénéficieront d'une vaste décentralisation des services existants en centre-ville.*
- Aujourd'hui, un pôle d'enseignement qui rayonne sur le territoire et au-delà.  
→ *D'ici 10 ans, la renommée du pôle d'enseignement de Ciney sera toujours aussi présente, autant pour ses citoyens que pour ceux des communes voisines.*
- Aujourd'hui, des lieux de rencontre inégalement répartis et équipés au sein des villages.  
→ *D'ici 10 ans, chaque village disposera d'un lieu de rencontre polyvalent, moderne et équipé, adapté à la taille du village et aux festivités qui y sont organisées.*
- Aujourd'hui, un territoire festif mais dont la dynamique associative s'essouffle.  
→ *D'ici 10 ans, Ciney aura conservé son aspect festif, par le biais des festivités existantes et de nouvelles qui auront été créées grâce à une nouvelle dynamique associative qui aura su retisser du lien social.*
- Aujourd'hui, le bien-être des aînés au cœur des discussions.  
→ *D'ici 10 ans, les aînés seront toujours bien présents au cœur des discussions, leur voix aura été entendue et aura permis le développement des équipements, services et infrastructures manquant à leurs besoins.*

## **PARTIE 8 : *MOBILITÉ***

## 8.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bonne desserte du réseau autoroutier (sorties d'autoroute à Achêne mais aussi hors du territoire à Spontin et Custinne) et régional (N4, N97 et 10 autres voiries) ➔ Proximité des pôles urbains (Namur, Dinant, Marche-en-Famenne) (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Déneigement hivernal efficace</i></li> <li>✓ Bonne desserte du réseau ferroviaire (une ligne, 4 gares dont une IC en rénovation) et du réseau TEC (14 lignes, 163 arrêts) ➔ Possibilités multiples de ne pas avoir recours à une voiture (<i>avis partagé par la population</i>)</li> <li>✓ Un tronçon de RAVeL, plusieurs segments balisés, GR 575 et GR 577, Ciney repris comme pôle au SDCW et point de départ de plusieurs liaisons entre pôles (vers Dinant, Namur, Huy et Marche-en-Famenne) ➔ Maillage de liaisons douces (<i>avis partagé par la population</i>), <i>complété par les sentiers d'art et sentiers vicinaux</i></li> <li>✓ <i>Qualité des infrastructures piétonnes en ville (éclairage récent des passages pour piétons)</i></li> <li>✓ <i>Existence d'une piste cyclable le long de la N936 entre Ciney et Achêne</i></li> <li>✓ <i>Existence d'une nouvelle liaison cyclable entre Chapois, Leignon et la piscine</i></li> <li>✓ Services de mobilité comme Cambio (<i>avis partagé par la population</i>) ou la navette sociale et actions en faveur de la marche (Zones d'attente sécurisées, « Je marche vers mon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ ± 393 km de voiries communales malgré que la densité du réseau (2,7 km par km<sup>2</sup>) soit inférieure à la moyenne wallonne (2,9) ➔ Coût d'entretien de la voirie élevé</li> <li>✓ <i>Absence de déneigement hivernal à Enhett</i></li> <li>✓ Haversin, Haid, Serinchamps et l'intérieur des PAE d'Achêne et Ciney-Biron ne sont pas desservis par les bus du TEC</li> <li>✓ <i>Certains se plaignent du manque de fréquence, de capacité et de correspondance entre les bus et les trains et de la difficulté de connecter certains villages à la ville</i></li> <li>✓ <i>« Abandon » de la gare d'Haversin</i></li> <li>✓ Les liaisons entre pôles identifiées au SDCW ne sont pas synonymes de sécurité ➔ Manque de liaisons douces entre la ville et les villages et hameaux situés au centre (Leignon, Chapois) et au sud du territoire (Chevetogne, Conneux)</li> <li>✓ Proportionnellement plus de victimes de la route qu'en Région wallonne entre 2010 et 2020 (4,5/1.000 habitants/an contre 4,3) et davantage de décès également (0,12/1.000 habitants/an contre 0,09)</li> <li>✓ <i>Problèmes de sécurité routière (vitesse élevée, fréquentation élevée des voiries, transit accru, dangerosité de certains aménagements, routes dégradées ou non entretenues, carrefours dangereux, haies débordantes, manque de visibilité, manque d'aménagements cyclo-piétons, abords des écoles, étroitesse de la voirie, signalisation et marquage au sol, non-respect de priorités, pont de Mosée, route d'Ocquier, carrefour de la salle Saint-Hubert à Sovet)</i></li> <li>✓ <i>Manque de nettoyage des routes après le passage des convois agricoles</i></li> <li>✓ <i>Manque d'emplacements de stationnement et de parking de délestage (lors des</i></li> </ul>

<p>école »)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Indice d'insécurité 2010-2014 (autoroutes et voiries régionales) très bon et baisse de moitié du nombre de victimes de la route entre 2010 et 2020 (de 91 à 55)</li> <li>✓ Réalisation d'un PCM (<i>absence d'une vision globale actuellement</i>) et d'un PCC ayant permis le diagnostic de problèmes en matière de mobilité</li> <li>✓ A l'époque du PCM, pas de problème de saturation du stationnement (exception faite du quartier de la gare, qui dispose aujourd'hui d'un nouveau parking)</li> <li>✓ Nouveau plan de stationnement depuis novembre 2021 (objectif de dynamisation de l'attractivité commerciale)</li> <li>✓ Existence d'une Commission Vélo depuis 2021</li> <li>✓ <i>Amélioration des conditions pour les PMR</i></li> <li>✓ <i>Atelier vélo et système de location de vélos pour enfants (vélothèque) mis en place par la maison citoyenne</i></li> <li>✓ <i>Construction du passage sous voie à Leignon</i></li> <li>✓ <i>Accessibilité piétonne des écoles</i></li> <li>✓ <i>Dynamisme du groupe « chemins et sentiers »</i></li> <li>✓ <i>Actions « Tous à pieds » et « Tous à vélo »</i></li> <li>✓ <i>Limitation à 30 minutes de stationnement au sein de certaines zones (permet un turn-over élevé des véhicules)</i></li> <li>✓ <i>VADA : organisation de transports pour les aînés souhaitant se rendre à l'épicerie sociale de la Croix-Rouge</i></li> <li>✓ <i>VADA : usage du vélo (électrique) chez les aînés en hausse</i></li> </ul>	<p>événements) au sein de certains villages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Parking payant en centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Présence d'emplacements pour camping-cars au niveau de l'église de Leignon</i></li> <li>✓ <i>Report de poids lourds sur les voiries parallèles à la N97 en raison des scans</i></li> <li>✓ <i>Voiries inadaptées aux réalités agricoles</i></li> <li>✓ <i>Manque de contrôles de vitesse</i></li> <li>✓ <i>Piste cyclable à sens unique le long de la N936</i></li> <li>✓ <i>Certains chemins restent peu praticables, peu valorisés ou manquent d'entretien et de signalisation (exemple du passage sous voies à Leignon, près de l'école)</i></li> <li>✓ <i>Manque d'entretien des abords de certaines voiries et monuments</i></li> <li>✓ <i>Manque de promenades balisées</i></li> <li>✓ <i>Manque de stationnement pour les vélos</i></li> <li>✓ <i>VADA : dépendance marquée des aînés isolés en termes de mobilité (les deux taxis sociaux ne suffisent pas)</i></li> <li>✓ <i>VADA : crainte des aînés pour se déplacer (prendre le bus, tomber dedans, le rater, prendre un ticket, Covid)</i></li> <li>✓ <i>VADA : accessibilité à la gare depuis le centre-ville en raison de la pente</i></li> <li>✓ <i>VADA : manque d'informations relatives aux services en matière de mobilité</i></li> <li>✓ <i>VADA : manque de représentation des aînés dans la Commission Vélo</i></li> <li>✓ <i>Augmentation de la fréquentation du charroi agricole, impactant l'état global des voiries</i></li> <li>✓ <i>Mobilité et accessibilité problématique en centre-ville (notamment en lien avec les écoles aux heures de pointe et les parkings)</i></li> <li>✓ <i>Problèmes de stationnement générés par la limitation à 30 minutes au sein de</i></li> </ul>
--	--

	<p><i>certaines zones</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Manque de signalisation vis-à-vis du parking souterrain de Ciney</i></li> <li>✓ <i>Absence de zones de délestage scolaire en centre-ville</i></li> <li>✓ <i>Inexistance de certaines voiries au sein des systèmes GPS</i></li> <li>✓ Peu d'aménagements réalisés en lien avec le PCM et le PCC</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adoption de la Stratégie Régionale de Mobilité et de la Vision FAST 2030 ➔ Le PCDR peut aider à atteindre les objectifs fixés en matière de mobilité</li> <li>✓ Suppression des passages à niveau par Infrabel, au profit de ponts et tunnels ➔ Amélioration de la sécurité des usagers de la route, voitures, cyclistes et piétons</li> <li>✓ Nouveau réseau de lignes TEC express connectant Dinant à Havelange via Ciney et ses PAE</li> <li>✓ Potentiel d'aménagement de nouvelles liaisons douces inter-villages et au sein des villages</li> <li>✓ Actualisation du PCM en réflexion</li> <li>✓ Attribution de subsides (500.000€) dans le cadre du projet régional « Communes pilotes Wallonie Cyclable » et du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable (PIWACY) (500.000€) (liaisons douces, stationnement vélo, bornes de recharge vélo à la gare)</li> <li>✓ Aménagement de l'axe « Schloßgel – Saint-Gilles » sous la forme d'un boulevard urbain (similaire à celui de Marche-en-Famenne)</li> <li>✓ Réflexion entre le GAL et le PCS d'Hamoir afin de mettre en place du covoiturage</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La fermeture de gares SNCB ou la suppression de lignes TEC (non évoqué actuellement mais tout de même à considérer dans la mesure où la Ville n'a pas la mainmise là-dessus). Par exemple, la suppression de l'arrêt à Haversin serait très problématique dans la mesure où les bus du TEC ne desservent pas le village</li> <li>✓ <i>L'augmentation de la fréquentation au sein des voiries combinée aux autres faiblesses identifiées risque d'accroître l'insécurité des piétons et cyclistes au sein de l'espace public</i></li> <li>✓ <i>Difficultés de stationnement à proximité des commerces ➔ Menace pour la pérennité des commerces du centre-ville</i></li> </ul>

## 8.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, un vaste territoire bien équipé en infrastructures et services de mobilité, permettant de desservir les villages du territoire mais aussi de connecter les pôles extérieurs.  
→ *D'ici 10 ans, les infrastructures et services de mobilité actuels continueront à participer à la desserte du territoire vis-à-vis de sa ville, de ses villages et des territoires extérieurs.*
- Aujourd'hui, des liaisons ville-village améliorables (hors automobile).  
→ *D'ici 10 ans, les liaisons ville-village se seront améliorées et permettront à chaque citoyen de rejoindre la ville et les villages depuis n'importe quel point de départ au sein du territoire.*
- Aujourd'hui, une politique de mobilité douce efficace et proactive qui contribue à l'évolution des mentalités.  
→ *D'ici 10 ans, la qualité des équipements et infrastructures aura largement contribué au report modal et à l'aboutissement des objectifs de la Vision Fast 2030 à Ciney.*
- Aujourd'hui, les usagers aspirent à davantage de sécurité dans leurs déplacements.  
→ *D'ici 10 ans, le niveau de satisfaction des Cinaciens en matière de sécurité routière sera considérablement amélioré et chaque citoyen pourra se déplacer de manière parfaitement sécurisée, quel que soit le moyen de transport utilisé.*
- Aujourd'hui, une politique de stationnement en soutien à l'activité commerciale mais controversée.  
→ *D'ici 10 ans, les problèmes de stationnement au sein de la ville et des villages seront résolus, ce qui permettra également de stimuler la dynamique commerciale en centre-ville.*
- Aujourd'hui, la mobilité des aînés est une nécessité à prendre en compte.  
→ *D'ici 10 ans, un maximum d'améliorations auront été réalisées afin de faciliter et sécuriser les déplacements des aînés, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, fonctionnels ou en matière de communication.*

**PARTIE 9 : POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

## 9.1 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Couverture GSM assurée grâce aux antennes relais (une dans presque chaque village sauf Sovet et Chevetogne mais présence d'une antenne sur l'aire de Salazine et à Mont-Gauthier)</li> <li>✓ Un Espace Public Numérique à Ciney (centre culturel)</li> <li>✓ Bonne qualité de l'air selon l'indicateur 2017-2019 (-0,29 contre 0 en Région wallonne)</li> <li>✓ 2.000 capteurs photovoltaïques et une éolienne au Domaine provincial de Chevetogne</li> <li>✓ 2 parcs éoliens sur le territoire et 2 autres en projet (présence de multiples zones favorables à l'éolien)</li> <li>✓ Participation à UREBA 2021, Pollec 2020 (75.000€ de subvention) et prime à l'audit énergétique (11 à 55%)</li> <li>✓ <i>Investissements énergétiques réalisés dans les bâtiments communaux</i></li> <li>✓ Production de déchets ménagers inférieure à la moyenne wallonne (<math>\pm</math> 70 kg/personne/an contre <math>\pm</math> 142kg), probablement liée à l'instauration de poubelles à puce en 2020 → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets (10<sup>ème</sup> commune wallonne produisant le moins de déchets en 2020) (<i>avis partagé par la population en ce qui concerne les poubelles à puce</i>)</li> <li>✓ <i>Efficacité des services d'éboueurs</i></li> <li>✓ Présence de 3 composts publics à Ciney (<i>plébiscités par la population</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Couverture GSM améliorable à Pessoux</i></li> <li>✓ Seuls Ciney et Achêne bénéficient d'une desserte en gaz naturel</li> <li>✓ Couverture internet par ligne fixe et couverture 4G améliorables (<i>notamment à Achêne, à Conjoux, aux Basses et à Serinchamps</i>)</li> <li>✓ <i>Fibre optique encore peu développée</i></li> <li>✓ Assainissement autonome à Reuleau, dans des quartiers d'Achêne et de Pessoux, à Bragard, Reux, Conneux, Conjoux, Chevetogne, Jannée, Serinchamps, Bois des Carmes, les Basses → Coût lié à l'installation d'une station d'épuration individuelle</li> <li>✓ <i>Quelques problèmes d'égouttage signalés et manque d'infrastructures d'épuration</i></li> <li>✓ Hormis le centre-ville de Ciney, Braibant, Halloy, Sovet, le PAE d'Achêne, Fays et le Domaine provincial de Chevetogne, le reste du territoire n'est pas raccordé à une station d'épuration</li> <li>✓ Absence de bulles à verre (Pessoux, Trisogne, Fays, Haid, Conjoux, Senenne, <i>Biron</i>) et de conteneurs à textiles (Senenne, Fays, Corbion, Ychippe, Conneux, Conjoux, Serinchamps) dans certains villages ou hameaux</li> <li>✓ <i>Propreté et incivilités au sein de l'espace public, le long des routes ou aux abords des bulles à verre</i></li> <li>✓ <i>Manque de poubelles publiques</i></li> <li>✓ <i>Manque d'entretien des ruisseaux, accotements, fossés et avaloirs</i></li> <li>✓ <i>Implantation d'éoliennes non citoyennes</i></li> <li>✓ <i>Retard de la Ville en matière d'investissements énergétiques</i></li> <li>✓ <i>Faible niveau d'isolation du bâti</i></li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de canisettes</li> <li>✓ Localisation centrale du parc à conteneurs (Chapois)</li> <li>✓ Commune Zéro Déchet depuis 2020 et actions ciblées (gobelets réutilisables, primes diverses, poulailleurs, « contenants propres bienvenus », donnerie, Give Box, Repair Café) (<i>donnerie et Repair Café plébiscités par la population</i>)</li> <li>✓ <i>Existence de zones « blanches d'électromagnétisme » dans les forêts, à préserver</i></li> <li>✓ <i>Rôle de la Ville en tant que facilitateur en matière de projets d'énergies renouvelables</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Manque de sensibilisation des habitants aux énergies alternatives</i></li> <li>✓ <i>Complexité des procédures d'octroi des primes énergétiques</i></li> <li>✓ <i>Manque de prise en compte des enjeux climatiques dans le développement communal</i></li> <li>✓ <i>Taxation trop élevée des panneaux photovoltaïques</i></li> <li>✓ <i>Absence d'achats groupés d'énergie</i></li> <li>✓ <i>Eclairage public et impact en termes de pollution lumineuse</i></li> <li>✓ <i>Problèmes récurrents de distribution d'eau à Ychippe</i></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Potentiel de développement éolien</li> <li>✓ <i>Potentiel de production d'énergie par biométhanisation (réflexions communales vis-à-vis du site de l'EPASQ)</i></li> <li>✓ Développement des énergies renouvelables (<i>réflexion relative à un projet agri-photovoltaïque</i>)</li> <li>✓ Une station d'épuration en construction et une autre à l'étude afin d'améliorer l'assainissement des eaux usées</li> <li>✓ Réhabilitation du centre d'enfouissement technique</li> <li>✓ Participation à de nouveaux projets communaux en matière de gestion des déchets</li> <li>✓ <i>Mise en place du projet Tax On Pylons (TOP)</i></li> <li>✓ <i>Partenariat avec Fiber pour le développement de la fibre optique</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation du prix des impétrants (électricité, eau, gaz), sur laquelle la Commune n'a pas ou peu d'impact</li> </ul>

## 9.2 CONSTATS ET VISION À 10 ANS

---

- Aujourd'hui, un territoire connecté à parfaire.  
→ *D'ici 10 ans, les outils de communication numériques permettront à chaque citoyen de communiquer efficacement au sein du territoire, où qu'ils se situent au sein de ce dernier.*
- Aujourd'hui, des faiblesses à compenser malgré de multiples initiatives énergétiques et de gestion des déchets.  
→ *D'ici 10 ans, les initiatives auront fait place à des habitudes ancrées dans le quotidien des citoyens et Ciney sera considérée comme une Ville exemplaire, convertissant toutes ses faiblesses en atouts pour le développement et la résilience de son territoire.*

## ***PARTIE 10 : LES PISTES D'ENJEUX***

## 1. Les pistes d'enjeux

Sur base des analyses AFOM, des constats et des visions à 10 ans développés ci-dessus, 6 pistes d'enjeux ont pu être définies pour la commune pour les 10 prochaines années. Des pistes d'objectifs sont également indiquées sous chaque piste d'enjeu, sur base de l'analyse croisée réalisée à cette étape. Ces enjeux et objectifs seront précisés dans la prochaine partie de ce document, en fonction des réflexions menées avec la CLDR.



### 1. La valorisation des spécificités du territoire afin de renforcer l'identité agricole et paysagère de Ciney

- ➔ Préserver et développer l'environnement et la biodiversité
- ➔ Préserver le patrimoine local
- ➔ Développer le tourisme vert
- ➔ Renforcer l'identité de Ciney en tant que capitale du Condroz et de l'agro-alimentaire



### 2. L'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle.

- ➔ Continuer à développer les liaisons douces à travers le territoire et renforcer l'usage des modes doux.
- ➔ Renforcer l'usage des transports en commun et améliorer la coordination et la correspondance entre ceux-ci.
- ➔ Augmenter la multimodalité par les usagers en valorisant les infrastructures futures et existantes sur le territoire.



### 3. La mobilisation des ressources locales afin d'agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques, dépendance énergétique et perte de biodiversité.

- ➔ Mobiliser les ressources locales (agriculture, bois...) ➔ gestion des sols, eaux et production d'énergie
- ➔ Agir en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité (maillage écologique)
- ➔ Mener en priorité des actions avec des retombées transversales ➔ privilégier les synergies & solutions globales



### 4. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux

- ➔ Assurer l'équilibre entre la ville et les villages (pôles de soutien)
- ➔ Anticiper le vieillissement de la population et l'évolution des ménages (logement)
- ➔ Veiller à la prise en compte des intérêts de la jeunesse
- ➔ Encourager la formation et l'enseignement
- ➔ Promouvoir la santé et la pratique sportive
- ➔ Intégrer des pratiques de Smart city/rurality afin de proposer des solutions innovantes



## 5. Le renforcement du vivre-ensemble et de la dynamique associative via le soutien aux initiatives locales et l'amélioration des infrastructures.

- ➔ Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.
- ➔ Faciliter la convivialité et les liens sociaux
- ➔ Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux



## 6. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs

- ➔ Favoriser le développement d'activités économiques afin de relocaliser l'emploi
- ➔ Encourager les achats dans les commerces du centre et chez les producteurs locaux
- ➔ Offrir aux entrepreneurs locaux une visibilité et leur faciliter l'accès à un espace de vente/production.
- ➔ Étoffer l'offre commerciale dans les villages